

# Malgré le confinement, nous ne devons pas oublier

**Étel.** La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation se tiendra dimanche. L'Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance met en lumière cinq déportés étellois.

## Trois questions à...

**Maryline Le Sauce,** présidente du comité du pays d'Auray.

### Quel est le but de votre association ?

L'Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance (Anacr) a pour objet de transmettre la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la libération de la France, en maintenant fidélité à l'esprit de la Résistance et au programme du Conseil national de la Résistance (CNR), initialement intitulé « Les Jours Heureux ». Nous devons porter, cette année, une attention particulière aux femmes qui ont résisté et combattu. Le confinement perturbe nos projets. Mais, nous n'oublions pas.

### Qui sont les personnes dont vous voulez honorer la mémoire cette année ?

Deux femmes ont été déportées à Étel : Simone Le Port (lire ci-contre), dont nous sommes nombreux à connaître le parcours, mais qui se souvient de Marguerite Solleu ? Ainsi que de Jean Kerzerho, Pierre Morvan et Pierre Richard ? Nous pouvons retracer cette part de leur histoire grâce aux documents conservés par le Service historique de la défense (SHD), la Division des archives des victimes des conflits contemporains (DAVCC), située à Caen.



L'association dispose d'une importante documentation dont Maryline Le Sauce présente une partie ici.

PHOTO : OUEST-FRANCE

### Quelles étaient les cérémonies prévues ?

Grâce au soutien de la municipalité d'Étel, nous devions inaugurer deux plaques souvenir : la première, le 26 avril, en hommage aux cinq déportés, et la deuxième le 7 mai, jour du 75<sup>e</sup> anniversaire de la signature des conditions de la reddition alle-

mande de la poche de Lorient au Bar Breton, en hommage aux cinq Forces françaises de l'intérieur (FFI), tués au combat, à Étel. Nous chercherons une date aussi vite que possible en concertation avec la municipalité. Rappelons que cette époque fait partie de la mémoire vive du pays d'Auray. Notre association compte

quatre Résistants, Margot Caudan, Rémi Guillevic, Jo Laferrière et Joachim Le Mer. De nombreuses personnes ont vécu, enfant, l'enfermement de la poche de Lorient et peuvent encore en témoigner.

**Contact :** Maryline Le Sauce par mail à [anacrpaysauray@gmail.com](mailto:anacrpaysauray@gmail.com)

## Simone Le Port, un agent de liaison

Simone Le Port a choisi de témoigner au retour de déportation jusqu'à la fin de sa vie en 2009. C'est donc elle-même qui donne les éléments de son parcours. Elle entre dans la résistance le 1<sup>er</sup> mars 1943 comme agent de liaison dans le groupe B.O.A du Morbihan dirigé alors par son mari, Julien Le Port. Son rôle ? Héberger les résistants du groupe, recueillir des Service du travail obligatoire (STO), transporter des armes et participer aux parachutages d'armes.

Elle est arrêtée le 16 avril 1944, sans doute après une dénonciation. Torturée, elle est condamnée à mort, sa peine est commuée en déportation après le Débarquement. En juillet 1944, elle est conduite au camp de Neue Bremm (Allemagne) où elle prend conscience de l'horreur des sévices, et ressent l'impuissance face aux bourreaux. Elle part vers Ravensbrück le 26 juillet 1944 où elle connaît le rythme infernal des camps. Elle reste au camp central de Ravensbrück jusqu'à la mi-août.

### « Nous nous sommes enfuies dans une forêt »

Ensuite, c'est le départ pour Neu Brandenburg. L'hiver et le froid y seront terribles à supporter. La solidarité au sein de son groupe de femmes va jouer un grand rôle dans la survie. « **Fin d'après-midi, le 28 avril 1945, des S.S. et des soldats investissent le camp et nous chassent des baraquements avec ordre de former une colonne. Deux jours de marche,**



Simone Le Port. PHOTO : DAVCC

encadrées encore par des soldats à la gâchette facile. Puis, la deuxième nuit, avec un petit groupe de femmes, nous nous sommes enfuies dans une forêt, les gardiens s'étant éparpillés à cause d'un bombardement des Russes », a-t-elle raconté.

Elles arrivent le 3 mai 1945 en zone américaine. Simone Le Port pèse alors 35 kg. Elle arrive à Étel, le 24 mai 1945, où elle s'installera avec son mari, qui y sera nommé sémaphoriste. Elle témoignera dans les écoles de ce qu'elle a vécu, et militera pour la Paix. Le 8 mai 1996, en sa présence, la municipalité d'Étel donne son nom et celui de son époux à la place de la gare routière. Elle décède en juin 2009 et est inhumée à Étel.

**Site internet :** [www.resistances-morbihan.fr/simone\\_le-port](http://www.resistances-morbihan.fr/simone_le-port)

# Le destin des résistants et déportés, Marguerite, Pierre, Jean-Marie et Pierre-Marie

## L'histoire

### Marguerite Solleu hébergeait des jeunes voulant aller en Angleterre



Marguerite Solleu.

PHOTO : DAVCO

Marguerite Solleu, née Valer, a vu le jour en 1898, à Étel. Son mari faisait partie de l'équipage de *La Monique*, caboteur coulé en 1940. En 1941, elle se rend à Groix, à Port Tudy, pour y tenir le café-restaurant, que sa sœur lui cède. Le 3 septembre 1943, elle

est arrêtée par la Gestapo. Elle est immédiatement transférée à la prison de Lorient, puis celle de Vannes et de Fresnes (Val-de-Marne). Elle hébergeait et ravitaillait de jeunes réfractaires qui voulaient rejoindre l'Angleterre. C'est une dénonciation qui a conduit à son arrestation le jour même où le patron du *Fantine*, un thonier, devait partir pour l'Angleterre avec huit jeunes gens de Groix. Elle sera emprisonnée à Aix-la-Chapelle (Allemagne) et Trèves (Allemagne) : le convoi parti de Paris le 15 novembre 1943 comprenait 25 femmes, dont Marguerite Solleu. Puis elle sera emmenée dans les camps de Cologne, Magdebourg, Berlin, Ravensbrück et Mauthausen. La Croix-Rouge la libère le 27 avril 1945. Elle a alors 47 ans. Des camarades résistants témoigneront de son engagement et lui permettront d'obtenir la mention de Résistante déportée. Elle décède en 1968 et est inhumée au cimetière d'Étel.

### Pierre Morvan a organisé des parachutages

Pierre Morvan est né le 6 juillet 1916, à Étel. Il est le fils de Félix Morvan et de Marie Le Corvec. Agent dans le réseau « Oscar-Buckmaster » formé par le Special operations executive (SOE) britannique, qui organise des parachutages destinés à équiper les résistants, en armes, munitions, explosifs, matériels de sabotage, mais aussi camoufle des Résistants, des réfractaires au Service du travail obligatoire (STO), des aviateurs récupérés, héberge des agents en déplacement et établit de faux papiers. Pierre Morvan est arrêté à Fercé (Loire-Atlantique), le 30 novembre 1943, et emprisonné à Jacques-Cartier, à Rennes. Torturé, il ne livrera pas le nom de ses compagnons de lutte. Il est condamné à mort par un tribunal allemand. Sa peine est commuée en déportation et il part de Compiègne le 21 mai 1944 pour le camp de Neuengamme (Allemagne). Devant l'avancée des troupes soviétiques, il est transféré à Ravensbrück où il meurt le 16 avril 1945, quatorze jours avant la libération du camp. Les témoignages attestent « qu'il est

décédé des suites de sous-alimentation et des souffrances infligées par les nazis lors du transfert de Braunweig à Ravensbrück. » Il avait 29 ans. La Croix de guerre lui est attribuée en 1946 au motif qu'il « se distingue par sa brillante tenue à la tête des équipes de parachutistes et de son ressort pendant les mois d'octobre et novembre 1943 ».

### Jean-Marie Kerzerho aurait ravitaillé les maquis

Jean-Marie Kerzerho, né le 29 mars 1909 à Étel est marin pêcheur. C'est au travers de différents documents et témoignages de ses compagnons d'infortune contenus dans le dossier constitué auprès du ministère des anciens combattants, que des éléments sur l'arrestation et les différents transferts entre les lieux d'internement et de déportation sont relatés.

Il est capturé au cours d'une rafle le 28 juin 1944, à Kerenho en Locminé, où il se rendait à bicyclette pour chercher du ravitaillement pour sa famille. Interné à Pontivy jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, il arrive au camp de Compiègne (Oise)

après un voyage en train de 11 jours. Il y restera détenu jusqu'au 15 juillet 1944, date à laquelle il est transféré à Neuengamme où il arrivera le 18 juillet. Le dernier transfert a lieu le 1<sup>er</sup> août au camp de Farge Bremen (Allemagne) pour y travailler à la construction d'une base de sous-marins jusqu'à son décès, le 10 janvier 1945. Jean-Marie Kerzerho a été considéré comme déporté politique, les Allemands lui auraient reproché alors de ravitailler les maquis. Son acte de décès porte la mention « mort pour la France ».

### Pierre-Marie Richard faisait partie du Réseau Agrif

Pierre-Marie Richard est né le 21 juin 1909, à Étel. Il était mécanicien dans l'aviation à Mérignac, près de Bordeaux. Arrêté avec sa femme par la Gestapo, le 17 mars 1944, à son domicile après une dénonciation, il sera interné au Fort du Hâ, à Bordeaux, puis transféré à Compiègne jusqu'au 20 mai 1944, où il repartira par le rail le 21 mai 1944 au camp de Neuengamme. Il y décédera le

15 mars 1945 des suites d'épuisement et de dysenterie. Pierre-Marie Richard faisait partie du Réseau Agrif, Régiment « France combattante » depuis novembre 1943. Le ministère des anciens combattants et victimes de guerre l'a reconnu comme déporté Résistant et son acte de décès porte la mention « mort pour la France ». Pierre-Marie Richard est cité dans le *Livre Mémorial des déportés de France* - F.M.D. (T2, p 726).



Pierre-Marie Richard.

PHOTO : DAVCO